

# Le Pont à Lausanne : entre services publics et artisanat, portrait d'un quartier médiéval au fil de l'eau

## La leçon des moines cisterciens : lecture divine et travaux manuels pour le progrès économique

Basée sur la Règle de Saint Benoît, lue chaque jour dans la salle capitulaire, la vie du moine de Montheron était rythmée par ses huit offices liturgiques, par la méditation silencieuse dans les galeries du cloître, par l'obéissance à son ordre, à son prieur comme à son abbé, par l'humilité qui sied au religieux suivant les préceptes de l'Evangile, par la charité. Chaque jour, un chapitre. Aucune place n'est laissée à l'oisiveté, cette « ennemie de l'âme » comme l'a si bien dit l'ordonnateur du monachisme. Le jardin de l'abbaye a droit à des soins attentifs pour toutes les plantes qui vont agrémenter la nourriture et la pharmacopée des moines et de leurs frères convers. Le Talent couvre les besoins en eau de la communauté, conduit à l'installation d'un moulin à proximité. Par-delà le vallon, les domaines fonciers de l'abbaye assurent son autarcie pour répondre à l'observance de la Règle, loin du monde. Les bâtiments d'exploitation répartis sur les dépendances abbatiales, ces granges propres à l'économie cistercienne, contribuent largement à l'autosuffisance du monastère, rapportant à la maison-mère leur lot de céréales, de viande et autres produits de la ferme, de vin de messe. La santé du Dézaley ne se dément plus. Les moines perfectionnent ainsi non seulement leur âme mais leurs compétences techniques. Leurs capacités sont appréciées et recherchées. Leurs produits excédentaires finissent par affluer sur les places de marchés de la région et à Lausanne en particulier. Du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle, l'activité agricole et viticole de l'abbaye de Montheron est certainement pour beaucoup dans l'enrichissement de la capitale vaudoise, celui qui va s'illustrer dans le développement du quartier du Pont, à l'ombre de la cathédrale, au bord du Flon.

Michel Fuchs



Fig. 2 : L'ancienne maison de ville du Pont. Etat en 1869.  
© anonyme, coll. du Musée historique de Lausanne

*Au cœur de Lausanne, le quartier du Pont est aujourd'hui méconnaissable. Décrit depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il n'en a pas moins constitué l'un des centres vitaux de la ville dès le Moyen-Âge. Les sources littéraires et les recherches archéologiques menées ces dernières années permettent dès lors de rendre à ce quartier sa juste place dans le développement lausannois.*

Les premières mentions d'une occupation du quartier du Pont, lové au fond de la vallée du Flon, remontent au XIII<sup>e</sup> siècle. Au revers de la colline du Bourg, entouré de falaises et de pentes



abruptes, les faiblesses du lieu n'en constituent pas moins ses richesses: organisé autour de plusieurs ponts sur le Flon et situé entre les quartiers du Bourg d'une part, de Saint-Laurent, de la Palud et de la Cité d'autre part, le secteur se retrouve au centre des circulations de la ville. Ce trafic se répartit sur l'axe empruntant les rues de Saint-François et du Pont, et dans une moindre mesure sans doute, à l'est de celui-ci, sur le tracé reliant la rue Cheneau de Bourg et les Escaliers des Grandes-Roches (fig. 1).

Ainsi, aussi malaisé soit-il, le Pont n'en constitue pas moins un lieu de passage obligé. Un rôle central qui ne saurait d'ailleurs se limiter au trafic local: au confluent de routes internationales d'importance, les trafics en provenance d'Italie et du col de Jougne notamment s'y rejoignent.

### Des halles à la maison de ville

Dès lors, cette situation particulière n'est sans doute pas étrangère au développement de services publics d'importance dans le quartier. Suite au grand incendie de 1405, la grande cour séculière de Lausanne prend notamment la décision de déplacer sous des halles le marché de la place du Pont, par trop pentue. A l'angle de la place et de la rue du Pont, on édifie alors des halles en bois recouvertes de tavillons, par la suite complétées par un appartement à l'étage ainsi que par une salle à l'intention du Conseil<sup>1</sup>.

Désormais véritable maison de ville, les dégâts dus à un débordement du Flon en 1555 en précipitent la reconstruction: l'ensemble est alors transféré à l'angle de la rue Saint-François et de la place du Pont. Etabli sur de larges voûtes recouvrant le Flon, cet édifice doit avant tout être envisagé comme un bâtiment officiel multifonctionnel, abritant à la fois des halles et une auberge (fig. 2)<sup>2</sup>.

1. GRANDJEAN, Marcel, *La ville de Lausanne. Introduction, extension urbaine, ponts, fontaines, édifices religieux (sans la cathédrale), hospitaliers, édifices publics (I)*, Bâle: Birkhäuser, 1965, p. 380 (Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud, t. 1) = MAHVD I; REYMOND, Maxime, «Les hôtels de ville de Lausanne», in MDR 2e série, IX, Lausanne, 1911, pp. 240-251 = REYMOND 1911.
2. REYMOND 1911, pp. 252-262.

### Les boucheries

Après l'incendie de 1405, la grande cour séculière ordonne aussi l'installation d'une boucherie commune au sud de la place du Pont, en partie sur des voûtes enjambant le Flon.

Suite à l'inondation du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, celle-ci est par la suite déplacée dans la rangée sud de la rue du Pré, sur la rive droite du Flon. L'ancien emplacement devient alors la *pannoterie*, soit la place du marché du menu bétail. Un marché qui, en 1790, emménage dans un nouvel édifice toujours visible, à l'intersection de la ruelle du Rôtillon et de la rue du Flon (fig. 3).



Fig. 3: Les anciennes petites boucheries à la ruelle du Flon. Etat actuel. Photo: Florian Chiaradia

Ces infrastructures sont encore complétées par un abattoir, dont le mieux connu est celui bâti au cours du XV<sup>e</sup> siècle au bas des Escaliers de la Petite-Roche<sup>3</sup>.

Si ces établissements se sont installés à proximité du Flon, c'est que les Lausannois s'étaient particulièrement attachés à fournir aux artisans un accès à l'eau, à la base d'une évacuation appropriée des déchets carnés et des carcasses d'animaux.

Plus généralement, leur positionnement dans la ville est particulièrement favorable: en interaction avec le marché, on observe de surcroît une proxi-

3. GRANDJEAN, Marcel, *La ville de Lausanne. Edifices publics (II), quartiers et édifices privés de la ville ancienne*, Bâle: Birkhäuser, 1979, pp. 78-80 (Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud, t. 3) = MAHVD III; ANEX-CABANIS, Danielle, *La vie économique à Lausanne au Moyen-Âge*, Lausanne: Bibliothèque historique vaudoise, 1978, pp. 56-64.

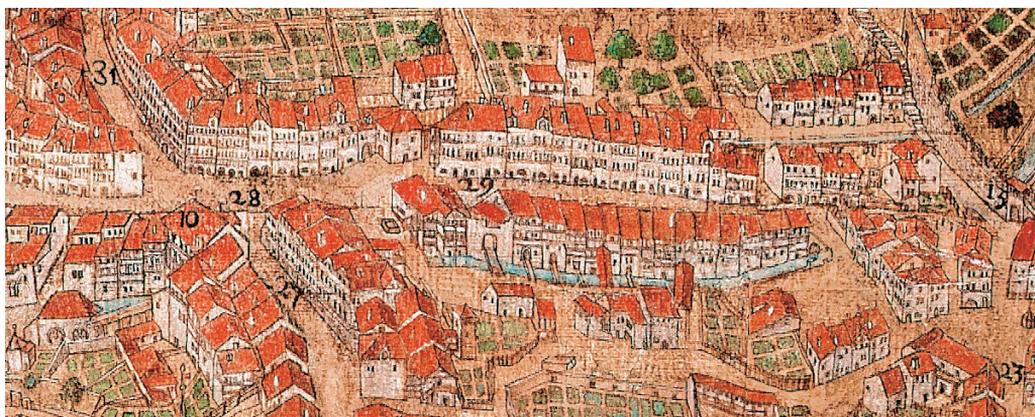


Fig. 4: Le quartier du Pont en 1638.

David Buttet, *Lausanna Civitas Equestris*, plume, encre et gouache sur papier, 1638. © Musée historique de Lausanne, photo : atelier numérique

mité géographique très marquée entre la maison de ville et ces activités de boucherie, dont les prérogatives sont précieusement régulées par l'autorité municipale. Une situation presque analogue à celle de Neuchâtel, où de tels établissements sont implantés au-dessus du Seyon, contigus à la maison de ville<sup>4</sup>.

## Les tanneries

Les récentes fouilles archéologiques ont permis de démontrer avec quelle ampleur les activités de tannerie s'étaient développées dans le quartier. Ainsi, dès le XIV<sup>e</sup> siècle, la présence de tanneurs sur la rive méridionale du Flon est attestée par des cuvelages en bois et des fragments de cuir retrouvés dans les fouilles du Rôtillon<sup>5</sup>. Sur la rive droite, plusieurs cuves et bassins ont été mis au jour, remontant en tout cas au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>. Un siècle plus tard, pas moins six tanneries sont répertoriées à l'extrémité orientale de la ruelle des Cheneaux, de part et d'autre d'un bief dérivé du Flon<sup>7</sup>. C'est dans cet ali-

gnement, à l'est des Escaliers des Grandes-Roches, que s'établira dès 1749 la célèbre tannerie Mercier<sup>8</sup>.

Installés à quelques encablures des boucheries et des abattoirs, les tanneurs avaient de fait l'avantage de disposer en abondance de matière première. Surtout, établis sur les berges du Flon, voire sur le tracé du bief, ceux-ci bénéficiaient d'un accès facilité à l'eau: qu'il s'agisse d'eau courante, de remplissage des cuves ou des bassins, les tanneurs en avaient besoin de grandes quantités.

## Les moulins

Si le bief de la ruelle des Cheneaux rend d'immenses services aux tanneries, celui-ci a été aménagé en priorité pour l'alimentation des moulins. Ces industries sont nombreuses à s'être installées le long de la vallée du Flon, pour la plupart hors les murs. Toutefois, les sources historiques permettent de situer en tout cas trois moulins dans le quartier du Pont. Le plan Buttet nous en restitue deux d'entre eux sur le tracé du bief de la ruelle des Cheneaux: le moulin du Pré ou des étuves est mentionné dès 1232, tandis que l'origine du moulin de l'écorchoir, au débouché des Escaliers de la Petite-Roche, pourrait remonter au XV<sup>e</sup> siècle. Le troisième enfin, attesté dès 1325, se situe en aval de la seconde maison de ville du Pont<sup>9</sup>.

4. COURVOISIER, Jean, *La ville de Neuchâtel*, Bâle: Birkhäuser, 1955, pp. 52 et 161 (Les monuments d'art et d'histoire du canton de Neuchâtel, t 1).

5. FREUDIGER, Sébastien, «Lausanne. Un artisanat du cuir dans le quartier du Rôtillon», *Archéo-théma*, janvier-février 2012, 18, pp. 72-73 = FREUDIGER 2012.

6. CHRISTE, François, «Lausanne. District de Lausanne. CN 1243 538 580 / 152 480. Quartier du Rôtillon», RHV, 105, 1997, pp. 228-236.

7. Ce bief était encore en service en 1939 (souvenir de Pierre Golaz, alors collégien).

8. MAHVD III, pp. 267-268.

9. MAHVD III, p. 74.

## Les étuves

Quartier artisanal, le Pont n'en était pas moins un lieu de plaisirs, voire de perdition: les étuves lausannoises s'organisent dès le XV<sup>e</sup> siècle exclusivement autour de la rue du Pré, de la ruelle des Cheneaux et de la place du Paravix. A portée d'une fontaine ou du bief, l'installation de ces bains publics dans la vallée du Flon n'est évidemment pas un hasard. On remarquera encore que ces établissements se sont souvent fort avantageusement positionnés au niveau de la circulation: ils ont pris soin de se répartir sur l'axe reliant la Cité et le Bourg par les Escaliers des Grandes ou de la Petite-Roche, la place du Paravix et la rue Cheneau de Bourg<sup>10</sup>.

## Un quartier aux multiples facettes

Force est de constater qu'un développement hétéroclite mais néanmoins remarquable intervient dans le quartier du Pont durant le Moyen-Âge. Entre industries et étuves, l'accès à l'eau détermine de manière flagrante le type d'occupation qu'a connu cette portion de territoire. Le Flon, à la fois ingrat et bienfait naturel, est à la source de ses possibilités et de ses limites.

Ainsi abreuvé et lieu de passage obligé, le quartier est doté d'un marché, à l'origine de l'édification de halles puis de la première maison de ville. Centre avec la Palud de la Ville inférieure, le Pont peut dès lors être le théâtre de l'administration et de l'émancipation progressive de cette communauté urbaine, dont l'union avec la Cité constituera le premier acte.

Florian Chiaradia

## Le Flon: de la maîtrise à la dissimulation

Les fouilles archéologiques de 2010-2011 dans le secteur du Rôtillon ont permis de mettre en évidence le cours ancien du Flon. Des vestiges d'une digue en clayonnage ainsi qu'une dépression dans la roche mère révèlent qu'avant le XIV<sup>e</sup> siècle, le ruisseau s'inscrivait dans une courbe plus marquée au revers de la colline du Bourg (fig. 1)<sup>10</sup>.

Quant à la rive droite, les fouilles menées dès 1996 ont démontré que les parcelles se sont agrandies progressivement vers le sud, peut-être également au détriment du Flon.

Quoi qu'il en soit, ces aménagements ne suffisent pas à maîtriser ce ruisseau aux eaux peu hygiéniques et aux crues souvent terrifiantes. Si en 1611, le Flon est entièrement couvert le long de la place du Pont, ce n'est que dès 1836 que l'on s'attache à le voûter de manière systématique, jusqu'à effacer progressivement toutes traces de son existence dans l'urbanisme lausannois<sup>11</sup>.

10. FREUDIGER 2012, pp. 72-73.

11. MAHV D III, p. 263.

10. OLIVIER, Eugène, « Etuves lausannoises au Moyen-Âge », RHV, 45, 1953, pp. 1-28.



**Patrick Kucera**  
Conseiller immobilier  
079 433 23 66  
pk@futura-home.com



**Pierre Guyaz**  
Conseiller immobilier  
079 346 28 03  
pg@futura-home.com

**120 jours pour vendre votre bien !**

**Commission de courtage offerte,  
si nous n'y parvenons pas.**

**FUTURA  
HOME** | ● ●  
IMMOBILIER | ● ●  
VAUD

En Budron B10  
1052 Le Mont/Lausanne  
www.futura-home.com

abruptes, les faiblesses du lieu n'en constituent pas moins ses richesses: organisé autour de plusieurs ponts sur le Flon et situé entre les quartiers du Bourg d'une part, de Saint-Laurent, de la Palud et de la Cité d'autre part, le secteur se retrouve au centre des circulations de la ville. Ce trafic se répartit sur l'axe empruntant les rues de Saint-François et du Pont, et dans une moindre mesure sans doute, à l'est de celui-ci, sur le tracé reliant la rue Cheneau de Bourg et les Escaliers des Grandes-Roches (fig. 1).

Ainsi, aussi malaisé soit-il, le Pont n'en constitue pas moins un lieu de passage obligé. Un rôle central qui ne saurait d'ailleurs se limiter au trafic local: au confluent de routes internationales d'importance, les trafics en provenance d'Italie et du col de Jougne notamment s'y rejoignent.

### Des halles à la maison de ville

Dès lors, cette situation particulière n'est sans doute pas étrangère au développement de services publics d'importance dans le quartier. Suite au grand incendie de 1405, la grande cour séculière de Lausanne prend notamment la décision de déplacer sous des halles le marché de la place du Pont, par trop pentue. A l'angle de la place et de la rue du Pont, on édifie alors des halles en bois recouvertes de tavillons, par la suite complétées par un appartement à l'étage ainsi que par une salle à l'intention du Conseil<sup>1</sup>.

Désormais véritable maison de ville, les dégâts dus à un débordement du Flon en 1555 en précipitent la reconstruction: l'ensemble est alors transféré à l'angle de la rue Saint-François et de la place du Pont. Etabli sur de larges voûtes recouvrant le Flon, cet édifice doit avant tout être envisagé comme un bâtiment officiel multifonctionnel, abritant à la fois des halles et une auberge (fig. 2)<sup>2</sup>.

### Les boucheries

Après l'incendie de 1405, la grande cour séculière ordonne aussi l'installation d'une boucherie commune au sud de la place du Pont, en partie sur des voûtes enjambant le Flon.

Suite à l'inondation du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, celle-ci est par la suite déplacée dans la rangée sud de la rue du Pré, sur la rive droite du Flon. L'ancien emplacement devient alors la *pannoterie*, soit la place du marché du menu bétail. Un marché qui, en 1790, emménage dans un nouvel édifice toujours visible, à l'intersection de la ruelle du Rôtillon et de la rue du Flon (fig. 3).



Fig. 3: Les anciennes petites boucheries à la ruelle du Flon. Etat actuel. Photo: Florian Chiaradia

Ces infrastructures sont encore complétées par un abattoir, dont le mieux connu est celui bâti au cours du XV<sup>e</sup> siècle au bas des Escaliers de la Petite-Roche<sup>3</sup>.

Si ces établissements se sont installés à proximité du Flon, c'est que les Lausannois s'étaient particulièrement attachés à fournir aux artisans un accès à l'eau, à la base d'une évacuation appropriée des déchets carnés et des carcasses d'animaux.

Plus généralement, leur positionnement dans la ville est particulièrement favorable: en interaction avec le marché, on observe de surcroît une proxi-

1. GRANDJEAN, Marcel, *La ville de Lausanne. Introduction, extension urbaine, ponts, fontaines, édifices religieux (sans la cathédrale), hospitaliers, édifices publics (I)*, Bâle: Birkhäuser, 1965, p. 380 (Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud, t. 1) = MAHVD I; REYMOND, Maxime, «Les hôtels de ville de Lausanne», in MDR 2e série, IX, Lausanne, 1911, pp. 240-251 = REYMOND 1911.
2. REYMOND 1911, pp. 252-262.

3. GRANDJEAN, Marcel, *La ville de Lausanne. Edifices publics (II), quartiers et édifices privés de la ville ancienne*, Bâle: Birkhäuser, 1979, pp. 78-80 (Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud, t. 3) = MAHVD III; ANEX-CABANIS, Danielle, *La vie économique à Lausanne au Moyen-Âge*, Lausanne: Bibliothèque historique vaudoise, 1978, pp. 56-64.